MAIRIE DE TOULOUSE

ANNEXE 1

INSTRUCTION DU DOSSIER D'AIDE MUNICIPALE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION D'UN LOGEMENT VACANT

EN 1 EXEMPLAIRE

- Le dossier joint de demande de prêt municipal d'aide à la rénovation dûment complété et signé,
- Une lettre d'engagement sur la convention du logement à vocation sociale ou très sociale ou une copie de la convention avec l'ANAH,
- Le devis des travaux à réaliser précisant l'adresse du logement concerné,
- Un plan de financement faisant apparaître le montant des travaux, le montant des subventions et le reste à financer par l'avance sur travaux (Montant de notre avance accordée),
- Une attestation prouvant la vacance (Annexe 2)
- Un justificatif d'absence d'approvisionnement auprès du fournisseur EDF/GDF/EAU sur le mois en cours,
- Un mandat de prélèvement sepa
- Un relevé d'identité bancaire établi au nom des demandeurs
- Le bulletin d'admission à l'assurance invalidité-décès à faire établir au bénéfice de la Mairie de Toulouse pour le montant du prêt (dans un premier temps l'accord de principe d'un assureur pour couvrir le risque suffit),

Dès la mise en location, l'emprunteur devra nous fournir le contrat de location qui fixe le point de départ de l'amortissement de l'avance ainsi qu'une copie du mandat de gestion s'il existe, signé avec l'organisme assurant la gestion locative du bien.